

## RENDRE ACCESSIBLE L'OFFRE DE FORMATION

PROGRAMME  
LEADER  
ACTIONS  
ELIGIBLES



L'offre de formation supérieure du Pays Avallonnais est limitée à une seule formation post-bac, contraignant au départ les jeunes vers les pôles de formation (Auxerre, Dijon, région parisienne).

Si l'éloignement des centres de formation peut en partie expliquer le faible niveau de formation de la population, la faible qualification des emplois peut également l'alimenter. Parallèlement, des métiers sont actuellement en tension, notamment dans l'artisanat, et certains chefs d'entreprises peinent à recruter une main d'œuvre qualifiée.

En favorisant l'accès à la formation des jeunes et salariés sur le territoire, l'objectif est de proposer une alternative au départ de ces jeunes en créant des opportunités d'emploi sur le territoire.

## OBJECTIFS

- Proposer une offre de formation répondant aux besoins de la population et favorisant le développement des entreprises
  - Rapprocher l'offre de formation du territoire

### Identification des freins à l'accès à la formation pour décliner des outils répondant aux besoins

- Etudes ou enquêtes relatives à la connaissance de l'offre de formation et des besoins et détermination d'un programme d'actions
- Actions découlant des études

### Actions de promotion des emplois locaux

Animations autour de la promotion des emplois et de l'apprentissage (visites d'entreprises, salon de l'emploi, présentation des métiers en milieu scolaire, actions de découverte des métiers)



Ces dispositifs s'adressent aux collectivités locales et aux établissements publics, aux entreprises, aux associations, aux chambres consulaires et aux syndicats professionnels,

